

NOUVELLES ZONES RÉSERVÉES 2024
SELON ART. 27 LAT ET 19 LCAT

BOTYRE | ST-ROMAIN

Décision du Conseil municipal, en date du :

Le Président :

Le Secrétaire :

Echelle 1 :2'500

Version du 21.12.2023

AZUR Roux & Rudaz sàrl | rue du Scex 168 | 1950 Sion
+41.27.323.02.06 | info@azur-sarl.ch | www.azur-sarl.ch

Répartition des différents plans

Nouvelles zones réservées 2024
Zone à bâtir
Territoire communal

Légende

Zones réservées

Nouvelles zones réservées 2024

Affectations des zones en vigueur

Zone des villages

Zone d'extension des villages E30

Zone d'habitat collectif

Zone résidentielle R20

Zone d'hôtel et d'habitat collectif

Zone de chalet dense

Zone d'Anzère-village et télécabine

Zone artisanale et commerciale

Zone de constructions et d'installations publiques A

Zone de constructions et d'installations publiques B

Zone de constructions et d'installations publiques S : stand de tir

Zone de constructions et d'installations publiques prod. hydroélectrique

Zone mixte d'équip. récréatifs tourist. sportifs comm. et d'install. publ.

Zone de camping

Zones à aménager



0 25 50 100 150 200

Mètres

